



VIRY NOUVEUIL

ACTUALITES

N°164 juillet 2022



Mairie TELEPHONE: 03 23 52 15 60

Policier municipal TELEPHONE: 06 70 52 09 02

E.MAIL: mairie.virynouveau@wanadoo.fr

FAX: 03 23 39 82 57

Dicton du mois: Juillet, orage de nuit, peu de mal, mais que de bruit!

Dates	Manifestations	Lieux
Jeudi 14 juillet	Cérémonie au monument	Place du 11 novembre à 11h30
Du 9 au 18 juillet	Fête de Viry-Nouveau	Place du 11 novembre
Dimanche 17 juillet	41 ^{ème} foire à la brocante	Centre bourg de Viry-Nouveau

NAISSANCES: SANCHEZ Odélie le 10/06/2022

DECES: Mme DUBOIS Mireille née VERRIER décédée le 21/05/2022 à l'âge de 88 ans

État civil

Mme CARLIER Micheline née CUSTODIO DA SILVA décédée le 21/05/2022 à l'âge de 88 ans

M. DECHAMPS Michel décédé le 26/05/2022 à l'âge de 82 ans

Mme KOSCIELNIAK Huguette née LE ROUZIC décédée le 13/06/2022 à l'âge de 87 ans

BONS SCOLAIRES COLLEGIENS Comme chaque année, des bons scolaires sont disponibles en mairie à partir de fin juillet pour les collégiens Virois de la 6^e à la 3^e. Cette année, le montant est de 25€.

INFOS LOCALES



TRANQUILLITE VACANCES

Les personnes désirant que le policier municipal passe devant leur domicile pendant leur absence pour cause de vacances peuvent le signaler en Mairie.

CINE D'ETE

La Communauté d'Agglomération Chauny-Tergnier-La Fère reconduit le dispositif « Ciné d'été » pour l'année 2022. Des contremarques seront éditées permettant aux jeunes de moins de 25 ans résidant dans une des 48 communes membres de bénéficier d'une place de cinéma à 1,50€ à utiliser sur la période du 1^{er} juillet 2022 au 31 août 2022. Offre limitée à un ticket par virois. Pour toute information, s'adresser en mairie à compter du 1^{er} juillet.



ACCUEIL DE LOISIRS SANS HERBERGEMENT

Les Accueils de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) ouvrent à Tergnier au mois de juillet et au mois d'août, pour tous les enfants de 3 à 17 ans. Aucun transport ne sera assuré cette année. Les parents doivent conduire l'enfant sur place. Pour tout renseignement, contacter le 03 23 57 27 11.

ENTRETIEN DES TROTTOIRS

Afin de préserver la sécurité et la commodité du passage des usagers, les trottoirs doivent être entretenus. Devant les habitations, l'entretien de ceux-ci et du caniveau doit être fait par les habitants, les propriétaires occupants, les locataires ou les usufruitiers.



RAPPEL INSCRIPTIONS RENTREE SCOLAIRE 2022/2023

Les parents d'élèves ayant des enfants susceptibles de fréquenter l'école de Viry-Nouveau pendant l'année scolaire 2022/2023, sont priés de le faire savoir en Mairie.

RETOUR DES CHENILLES PROCESSIONNAIRES

Le territoire de la Communauté d'agglomération CHAUNY-TERGNIER-LA FERRE connaît une recrudescence saisonnière de la chenille processionnaire du chêne. La présence de chenilles urticantes doit être signalée à l'ARS Hauts-de-France: ars-hdf-signal@ars.sante.fr

Conduite à tenir en cas de contact: En cas d'irritation cutanée ou oculaire, de troubles respiratoires, de vomissements, et notamment pour les personnes allergiques et/ou asthmatiques, consultez rapidement un médecin ou un pharmacien et en cas d'urgence appeler le 15.



Précautions à prendre: il faut **éviter** l'exposition directe au soleil, **aérer** les pièces d'habitation, **refroidir** la température ambiante (persiennes, fenêtres fermées côté soleil et ouvertes à l'ombre), **humidifier** l'atmosphère (une assiette pleine d'eau par pièce donne une idée de la sécheresse et la compense bien), **boire au moins 1,5 l par jour** et de préférence plus de 2l quand il fait très chaud, boire à tous les repas, boire entre les repas, refroidir son corps par un bain frais, une douche ou simplement avec des linges humides posés sur les membres, sur la nuque, sur la tête.

Rappel aux aidants/voisins: éviter l'isolement. Chaque personne peut et doit s'inquiéter de ses voisins âgés et/ou de ses parents. Un simple coup de fil, une visite même courte pour vérifier que « tout va bien » en rappelant quelques conseils pour éviter la déshydratation. En cas de difficultés, vous pouvez contacter la Mairie. **Numéros utiles:** le 15 pour les secours (SAMU), le 18 pour les pompiers, le 03 23 52 15 60 pour la Mairie.

S'inscrire sur le registre communal du "plan canicule" : Les personnes seules et dépendantes ont la possibilité de s'inscrire en mairie en vue d'une inscription sur un registre. En cas de forte chaleur, les personnes inscrites sont contactées par les services communaux.

BROCANTES, VIDE-GRENIERS, VIDE-MAISONS: LEGISLATION

Lorsqu'une association organise une brocante c'est celle-ci qui définit l'emplacement de la manifestation.

Les particuliers sont autorisés à participer aux ventes au déballage (vide-greniers, vide-maisons, brocantes) en vue de vendre exclusivement des objets personnels et usagés **2 fois par an au plus.**

Si l'événement **n'a pas lieu sur le domaine public**, la déclaration préalable de vente au déballage (via le formulaire cerfa n°13939*01) est à adresser au **Maire** dans les **15 jours au moins avant la date** prévue de la vente.

Si l'événement **a lieu sur le domaine public**, au moins **3 mois avant le début de celle-ci**, l'organisateur adresse une déclaration préalable de vente au déballage par **lettre recommandée au Maire de la commune** en même temps que la demande d'autorisation d'occupation temporaire du domaine public.

Si ces règles ne sont pas respectées, vous vous exposez à une amende de 150 000€.



COMMISSION DES FETES

Lors de la réunion du vendredi 10 juin pour préparer la fête, les associations ont dévoilé leur thème pour le défilé de chars.

La Municipalité remercie toutes les personnes présentes pour leur investissement dans la vie de la commune.



LA PECHE VIROISE



Les membres de l'Amicale des Pêcheurs Virois remercient les agents communaux pour le magnifique travail autour des étangs et sur le chemin menant à ceux-ci. Les membres du bureau ont effectué une journée rénovation des chemins autour des étangs.

Le Président de l'Amicale des Pêcheurs Virois





LA PETANQUE VIROISE

C'est avec une grande tristesse que nous avons appris la **disparition de notre ami de la pétanque Eric Bonnard**. Sa gaieté, sa jovialité, ses qualités de joueur nous manquent déjà beaucoup.



Le challenge Corinne Dupont a eu lieu le jeudi 26 mai avec 34 participants. Celui-ci **a été gagné par Tony Oudin**.
Concours de la fête: ouvert à tous:
Lundi 11/07/22 et Lundi 18/07/22
Concours officiel: 23/07/22
Journée amicale de pétanque avec l'ESVN: 24/07/22
Challenge Didier Goguillon: 15/08/22
Challenge Jean-Marc Neubrand: Les vendredis 05/08, 12/08, 19/08, 26/08



BROCANTE DU STADE ESVN



Dimanche 19 juin, l'ESVN avait organisé une brocante au stade Bernard Tétar. La matinée ayant débuté par un orage, beaucoup de vendeurs ont renoncé à s'installer. Le temps s'est amélioré dans l'après-midi et **des chineurs se sont quand même déplacés.** La restauration assurée par des licenciés de l'ESVN aidés de membres de la Pétanque viroise a connu un bon succès. **Félicitations aux organisateurs et aux bénévoles** qui se sont investis dans cette manifestation.



AYEZ LES BONS REFLEXES



PERSONNES SUSPECTES

Démarchage, porte à porte, distribution de calendriers, prospectus contenant des numéros d'urgence...
 → Ne fournissez **aucune information**. Ne laissez personne entrer dans votre domicile en cas de doute.

→ Demandez une **carte professionnelle**.

VÉHICULES SUSPECTS

Un véhicule circule à faible allure, passe à plusieurs reprises dans votre quartier...

→ Relevez la **plaque d'immatriculation** ainsi que le **modèle du véhicule**.



AB-344-CA

MARQUAGES SUSPECTS

Feuilles déposées sur votre portail, morceaux de bois placés dans l'ouverture de votre portail, ficelle, morceaux de papier...

→ **Faites le tour de votre voisinage**



CONTACTEZ LE



GESTES A ADOPTER

Les cambriolages ont lieu majoritairement à la tombée de la nuit, avant votre retour...

→ Laissez une **légère lumière allumée**, laissant imaginer une présence dans l'habitation.

→ Si vous disposez d'une **alarme**, pensez à **l'activer à chaque départ**, même si votre **absence est de courte durée**.